



HAL
open science

Paris Gay. 1870-1918

Régis Revenin

► **To cite this version:**

Régis Revenin. Paris Gay. 1870-1918. Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France, Autrement, pp.22-41, 2007, 10.3917/autre.reven.2007.01.0021 . halshs-01418807

HAL Id: halshs-01418807

<https://shs.hal.science/halshs-01418807>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

I. SEXUALITÉ

PARIS GAY

1870-1918

Régis Revenin

Une communauté gay en construction : concentration, spécificité, visibilité

Contrairement à une idée souvent répandue, les gays parisiens sont très visibles dans l'espace urbain dès les premières années de la III^e République, et plus encore au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle. À partir d'archives policières, mais aussi de sources littéraires et médicales, ainsi que d'articles de presse¹, je fais l'hypothèse que la France de la

NB : Faisant l'hypothèse que l'entrée en modernité pour les homosexuels français s'opère lors des trois dernières décennies du XIX^e siècle, j'utiliserai aussi bien « homosexuel » que « gay » dans cet article, bien que les termes les plus utilisés en France avant la Première Guerre mondiale pour désigner les gays aient été « pédéraste » ou « inverti », principalement chez les élites, les classes populaires utilisant plus aisément des termes argotiques ou jugés familiers : « pédale », « pédé », « tante », « tapette »... Contrairement à une pensée communément admise, le substantif « homosexualité » n'est certainement pas un terme neutre, et doit aujourd'hui être considéré comme faussement scientifique. Je renvoie, sur cette question, à l'introduction de mon ouvrage : *Homosexualité et Prostitution masculines à Paris : 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005. Par ailleurs, je n'évoquerai pas ici le lesbianisme, les gays et les lesbiennes ayant mené avant les années 1970 des vies individuelles et communautaires souvent très distinctes. Je renvoie, entre autres, aux travaux de NICOLE G. ALBERT et de MARIE-JO BONNET sur la question du lesbianisme à cette époque.

1. Archives de la préfecture de police de Paris (APP). Pour une vue d'ensemble du monde gay parisien des débuts de la III^e République à la Première Guerre mondiale, cf. REVENIN RÉGIS, *Homosexualité et Prostitution masculines à Paris* :

Belle Époque, période d'embellie économique et de progrès sociaux notables, mais aussi de vive résurgence des angoisses et des peurs en cette fin de siècle, marque l'entrée en contemporanéité des homosexualités masculines, plus spécifiquement à Paris, paradigme de la modernité urbaine. Aussi me suis-je interrogé sur le lien qui pourrait exister entre trois phénomènes caractéristiques de la modernité homosexuelle : d'abord la nette multiplication, la visibilité accrue, la diversification des lieux de sociabilité homosexuels et leur concentration dans certains quartiers de Paris, en somme la naissance d'un monde gay dans la capitale ; ensuite, l'émergence, partout en Occident, dès les premières décennies du XIX^e siècle, de discours savants dénonçant les perversions sexuelles, tout particulièrement l'homosexualité masculine ; enfin, la lente transition, amorcée dès les dernières décennies du XIX^e siècle, entre l'ancien système de relations sociosexuelles organisé autour du genre (dans lequel seuls les partenaires sexuellement passifs étaient alors considérés comme pédérastes, au sens moderne d'homosexuels) et le système moderne d'orientation sexuelle (dans lequel tous les partenaires, nonobstant leur morphologie et leur rôle sexuels, sont catégorisés d'abord comme homosexuels, puis plus récemment comme gays). Ce système moderne s'impose au fur et à mesure, jusqu'à devenir hégémonique après la Seconde Guerre mondiale, à tel point qu'il est aujourd'hui difficile, en Occident, d'imaginer qu'en d'autres temps et dans d'autres mondes l'on ait pu, et l'on puisse encore, penser en termes de genre, et non pas d'orientation sexuelle.

Ce privilège moderne accordé à l'orientation sexuelle – notion clairement influencée par la psychanalyse, et liée à celle du choix d'objet – n'est bien évidemment pas absolu, soudain et total. Aussi faut-il près d'un siècle, à partir des premiers travaux médicaux² et des premières tentatives judiciaires³ de distinction entre hétérosexualité et homosexualité dans les années 1840, pour que ce clivage – résultat d'un ensemble combiné

1870-1918, Paris, L'Harmattan, 2005 ; et PENISTON WILLIAM A., *Pederasts and Others : Urban Culture and Sexual Identity in Nineteenth Century Paris*, New York, Harrington Park Press, 2004. Cf. également les articles de MICHAEL D. SIBALIS sur le XIX^e siècle cités dans la bibliographie.

2. ROSARIO VERNON A., *L'Irrésistible Ascension du pervers : entre littérature et psychiatrie*, Paris, EPEL, 2000 (1^{re} éd. 1997).

3. DANET JEAN, « Le Statut de l'homosexualité dans la doctrine et la jurisprudence françaises », in BORRILLO DANIEL (dir.), *Homosexualités et Droit*, Paris, PUF, 1999, p. 97-108.

de facteurs culturels, économiques, politiques et sociaux – s'impose durablement dans les esprits, notamment chez les classes populaires. Aussi, si ce système met plusieurs décennies à s'imposer, c'est que les théories et pratiques psychanalytiques ne se sont répandues en France qu'après la Grande Guerre, et bien plus encore après la Seconde Guerre mondiale. Le binarisme hétérosexualité/homosexualité, ainsi que l'injonction à se classer dans l'une ou l'autre de ces catégories, sont donc finalement très récents, la bisexualité restant encore largement impensée. D'ailleurs, le mot « homosexuel » ne commence à se diffuser en France que dans l'entre-deux-guerres, alors qu'il est encore d'un emploi très rare au début du XX^e siècle, principalement sous une plume savante. Par ailleurs, même si la littérature française évoque la question homosexuelle dès le début du XIX^e siècle, chez Honoré de Balzac par exemple, ce n'est qu'à partir de la III^e République qu'émerge une « parole homosexuelle ». Aussi, avant André Gide ou Marcel Proust, le romancier belge Georges Eekhoud écrit l'un des premiers romans gays, présentant l'homosexualité sous un jour positif : *Escal-Vigor* (1899), alors qu'Achille Essebac est l'auteur d'une série de romans éphébophiles (1901-1903). C'est toutefois en 1876 qu'aurait paru la première fiction française évoquant clairement l'homosexualité masculine, qui plus est sous un jour positif : *Geri ou un premier amour*⁴. Cette même année, la presse de masse française, pour la première fois de manière aussi virulente, rend compte d'un scandale homosexuel qui se déroule à Paris, l'affaire de Germiny : le comte éponyme, membre conservateur du conseil municipal de Paris, et leader du parti catholique, a été arrêté dans un urinoir public des Champs-Élysées en compagnie d'un jeune ouvrier de 18 ans, avec qui il avait eu des relations sexuelles. L'utilisation de l'homosexualité à des fins politiques, notamment par voie de presse, devient ainsi relativement fréquente dans la France de la Belle Époque⁵.

Toujours est-il que les gays parisiens sont très visibles dans l'espace urbain post-haussmannien, ce qui est peut-être l'une des raisons de l'apparition aussi claire de ce thème dans la sphère publique : littérature, presse... L'on peut ainsi lire, en 1909, dans un article de la revue satirique *Fantasio* intitulé « L'hérésie sentimentale » :

4. EEKHOUD GEORGES, *Escal-Vigor*, Paris, Mercure de France, 1899 ; ESSEBAC ACHILLE, *Dédé*, Paris, Ambert, 1901 ; *id.*, *Luc*, Paris, Ambert, 1902 ; *id.*, *L'Élu*, Paris, Ambert, 1903 ; BEYSSON LOUIS, *Geri ou un premier amour*, Lyon, éditeur inconnu, 1876.

5. REVENIN RÉGIS, *Homosexualité et Prostitution masculines à Paris*, *op. cit.*

Que les temps ont changé ! En notre Troisième République, Bathylle règne à Paris comme il régnait à Rome. Sous l'œil tolérant de notre police, des bars *select*, affectés au nouveau culte, reçoivent, chaque soir, un public de malades, de pervers, de snobs, de provinciaux et d'étrangers⁶.

Propos sans aucun doute exagérés, mais récurrents en cette fin de siècle... C'est en effet au cours de cette période d'une vingtaine d'années précédant la Première Guerre mondiale qu'émergent à Paris un monde gay et des formes nouvelles et spécifiques d'homosexualité masculine. La modernité homosexuelle – liée bien évidemment au passage en Europe d'une société traditionnelle à une société de masse, capitaliste – est également le fruit du développement et de la valorisation des savoirs techniques et scientifiques au détriment des croyances religieuses, notamment en France, de l'émergence de discours médicaux sur les questions sexuées et sexuelles, ainsi que la conséquence des bouleversements urbains majeurs et de l'industrialisation, du développement de mouvements de contestation sociale (anarchisme, féminisme, socialisme, syndicalisme), des avancées sociales et sociétales depuis les années 1880 (démocratisation du régime politique, migrations inter- et intranationales dont a profité Paris, libéralisation des mœurs, mais aussi de la presse) et de l'essor d'une économie du divertissement et des loisirs⁷.

Le monde gay dans le Paris de la Belle Époque se caractérise ainsi par quatre phénomènes nouveaux : la concentration, la diversité, la multiplicité et la visibilité. Ce sont d'une manière générale des transformations à l'échelle de l'Occident, puisqu'elles sont également avérées pour plusieurs grandes villes européennes et nord-américaines⁸, même si des particularités franco-françaises sont ici à souligner, comme le vote de la loi du 17 juillet 1880 instaurant la liberté du commerce des débits de boissons, entraînant une nette recrudescence du nombre d'établissements commerciaux à vocation sexuelle à Paris⁹.

6. *Fantasio* du 1^{er} mai 1909.

7. BAYLY CHRISTOPHER A., *La Naissance du monde moderne*, Paris, L'Atelier, 2006 (1^{re} éd. 2004).

8. Par exemple, cf. CHAUNCEY GEORGE, *Gay New York*, Paris, Fayard, 2003 (1^{re} éd. 1994) ; COOK MATT, *London and the Culture of Homosexuality : 1885-1914*, Londres, Cambridge University Press, 2003. Cf. également l'ouvrage collectif : HIGGS DAVID (dir.), *Queer Sites*, Londres, Routledge, 1999.

9. CORBIN ALAIN, *Les Filles de noce : misère sexuelle et prostitution aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1978.

Ainsi apparaissent de nouveaux lieux de sociabilité, très visibles, et plus particulièrement des établissements commerciaux très diversifiés : bals et guinguettes, bars, « bistrots » de quartier, « bordels », cabarets, cafés, établissements de bains, maisons de prostitution masculine, meublés, restaurants. Ils se multiplient dans les dix dernières années du XIX^e siècle, pour atteindre environ quatre-vingt-dix à cent établissements en activité avant la Première Guerre mondiale, et se regroupent dans certains quartiers parisiens, notamment du côté de la Bourse et du faubourg Montmartre, quartiers les plus gays à la Belle Époque. Ce chiffre est comparable, si ce n'est supérieur, à celui avancé par le sexologue allemand Magnus Hirschfeld pour Berlin au début du XX^e siècle, ce qui fait de Paris, du moins numériquement, avec la capitale allemande, la ville la plus gay du monde à la Belle Époque, et qui semble confirmer l'hypothèse avancée par l'historien américain George Chauncey¹⁰. Les homosexuels parisiens fréquentent aussi des lieux de rencontre et de sociabilité plus traditionnels, qui ont préexisté à la modernité, comme les lieux en plein air ou semi-clos (arcades, bois, jardins, parcs, passages, squares), mais aussi les boulevards et les rues, ainsi que les quais de Seine, et plus encore les urinoirs publics, véritable institution parisienne jusque dans les années 1970. Parce qu'il est difficile de recevoir au domicile familial ou conjugal, par manque d'intimité principalement, de nombreuses relations (homo)sexuelles se déroulent dans l'espace public, ce qui présente toujours le risque d'une pénalisation au titre de l'outrage public à la pudeur (article 330 du Code pénal). Par ailleurs, le phénomène de concentration homosexuelle est également avéré pour les lieux de résidence des gays, qui créent ainsi des réseaux affectifs, sexuels et sociaux de proximité spécifiquement homosexuels, principalement dans les quatre premiers arrondissements de Paris, ainsi que dans les huitième et neuvième arrondissements, qui sont tous des quartiers bourgeois. Cette concentration gay dans l'espace bourgeois peut expliquer le mythe de l'homosexualité perçue comme un vice des classes aisées, récurrent dans les représentations de la Belle Époque, et encore assez récemment, notamment dans les discours du Parti communiste français et d'une partie de l'extrême gauche française.

Ainsi ces caractéristiques fondamentales de la modernité (concentration, spécificité, visibilité...) – éléments annonciateurs d'une communauté gay moderne en devenir – manquent inéluctablement aux

10. CHAUNCEY GEORGE, *Gay New York, op. cit.*, p. 185-190.

sociabilités « homosexuelles » des siècles passés pour constituer un véritable monde homosexuel moderne. Bien que des individus, des pratiques et des lieux, et même des identités « homosexuels » aient sans aucun doute existé dans les périodes prémodernes, il n'y a pas, comme le signale l'historien David M. Halperin, de catégorie unitaire de discours, d'expériences, de modèles, de pratiques dans les sociétés précontemporaines et/ou non occidentales qui engloberait le même spectre de comportements sexuels, de désirs, de psychologies, de sociabilités ou de types de non-conformité aux normes de genre qui sont aujourd'hui regroupés dans le concept moderne d'homosexualité : l'homosexualité, en tant que forme moderne de relations sociosexuelles entre individus de même sexe, n'a guère plus de cent ans. Aussi, il n'y a, à mon sens, avant la fin du XIX^e siècle, du moins à Paris, ni communauté, ni contre-culture, ni ghetto, ni milieu, ni minorité homosexuels, comme semblent le mentionner divers travaux historiques français, notamment de modernistes¹¹. En effet, David M. Halperin note que l'homosexualité moderne se distingue des autres formes de relations entre individus de même sexe par le fait qu'elle combine au moins trois concepts différents, qui n'ont émergé qu'au XIX^e siècle : d'abord une notion psychiatrique, concept essentiellement psychologique, issu de l'aliénisme, d'orientation perverse, pervertie ou pathologique, c'est-à-dire l'émergence d'une personnalité psychologique n'impliquant pas nécessairement des actes, des comportements, des désirs, des relations sexuels avec et pour les individus de son propre sexe ; ensuite, une notion psychanalytique de choix d'objet sexuel ou de désir pour un individu de son propre sexe, concept issu de la psychanalyse freudienne, n'impliquant pas nécessairement l'existence et la permanence d'une orientation psychosexuelle fixe, ni d'actes, de comportements ou de relations spécifiques, ni même d'une pathologie ou d'une déviance, dans la mesure où Sigmund Freud insiste sur la bisexualité originelle des individus, au moins de manière inconsciente ; enfin, une notion sociologique de comportements ou de conduites sexuellement déviantes, idée émanant des observateurs sociaux du XIX^e siècle, privilégiant ainsi le vice – acquis – plutôt que la tare – innée –, n'ayant donc pas nécessairement de liens avec le désir pour les individus de son propre sexe ou avec une orientation sexuelle spécifique.

11. REY MICHEL, « Police et Sodome à Paris au XVIII^e siècle : du péché au désordre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 29, 1982, p. 113-124 ; LEVER MAURICE, *Les bûchers de Sodome*, Paris, Fayard, 1985.

L'homosexualité moderne, indépendamment du genre des partenaires, est la conjonction entre une condition psychologique, un désir érotique et un ensemble de pratiques sexuelles. Le concept d'homosexualité est original en cela qu'il inclut tous les partenaires impliqués dans la relation sexuelle, quand les termes « inverti » ou « sodomite », et même « pédéraste » n'incluaient que l'un des partenaires sexuels : l'inverti, le « malade » efféminé et donc déviant quant à son genre ; le sodomite, l'homme « actif », souvent marié, et perçu comme vicieux. L'idée souvent attribuée à Michel Foucault que les actes sexuels avant le XIX^e siècle n'auraient supposé aucune identité sexuelle pèche, selon David M. Halperin, à au moins deux égards : les actes sexuels peuvent être considérés comme des composantes représentatives de la morphologie sexuelle d'un individu, c'est-à-dire, dans le vocabulaire foucauldien, une déviance repérable et visible, comme l'est en l'occurrence l'inversion de genre, mais les mêmes actes sexuels peuvent aussi être considérés comme des expressions représentatives de la subjectivité sexuelle d'un individu, c'est-à-dire un désir érotique déviant – pour les individus de son propre sexe –, qui ne se trahit pas nécessairement. Ainsi, morphologie et subjectivité sexuelles d'un individu sont aujourd'hui convergentes, et forment l'homosexuel moderne, et ce depuis le XIX^e siècle très probablement, mais pas de manière absolue et totale puisque, en pratique, les rapports policiers du Paris de la Belle Époque mentionnent à la fois l'existence d'homosexuels manifestement déviants quant à leur genre, que l'on pourrait aujourd'hui qualifier, par souci de clarté et en mettant volontairement d'historiciser, de « folles », mais aussi la présence d'homosexuels physiquement très virils, notamment du côté des Halles et de La Villette, dont la morphologie *a priori* hétérosexuelle ne trahit pas la subjectivité clairement homosexuelle. Ainsi David M. Halperin suggère de nommer « identité partielle [...], identité émergente [...], identité transitoire [...], semi-identité [...], identité incomplète [...], proto-identité ou [...] sub-identité » ce qui est souvent nommé « identité homosexuelle » – de manière générique et un peu floue – pour qualifier ce qui préexiste à la modernité, et qui a sans doute été très longtemps en construction¹².

Par ailleurs, je mets en question le mythe – qui a longtemps eu valeur d'historiographie officielle – d'une histoire linéaire des

12. HALPERIN DAVID M., *How to Do the History of Homosexuality*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002.

homosexualités masculines qui veut qu'avant les années dites de « libération sexuelle », dans la foulée des événements de 1968, il n'y ait jamais eu aucun monde homosexuel, si ce n'est un monde bohème à Pigalle et à Montmartre dans les années 1920 et 1930, ou intellectuel avec le Saint-Germain-des-Prés des années 1950. Auparavant, les gays auraient ainsi vécu invisibles et isolés, et leur vie n'aurait été que honte, malheur et répression, sauf dans certains milieux socialement très privilégiés, ainsi que dans le monde artistique et littéraire. Les perversions sexuelles ne sont-elles pas, au contraire, nées sous une plume bourgeoise ? Mes recherches ont d'ores et déjà permis de questionner ce mythe, et de mettre en lumière des sociabilités homosexuelles populaires dans le Paris de la Belle Époque.

Alors que certains écrivains peinent à dire leur sexualité, des anonymes, pris dans l'engrenage policier, ne la cachent pas, et l'assument même assez fièrement. Aussi, l'on peut se demander pourquoi et comment, alors que les homosexuels auraient été invisibles avant les années 1970, les savants les auraient étudiés. Quel serait l'intérêt de comprendre ce qui est invisible, ce qui n'a pas d'existence publique, ce qui aurait relevé de la pratique individuelle et isolée – et de risquer de lui faire de la publicité ? La réponse est assez claire, me semble-t-il : parce qu'il y a eu un monde homosexuel avant la Première Guerre mondiale, lequel n'a toutefois laissé aucune trace dans la mémoire collective gay, pas plus que dans la mémoire nationale. Aussi la critique théorique que défend Michel Foucault de l'« hypothèse répressive » est plus que jamais corroborée par les travaux empiriques que j'ai menés jusqu'à présent, et sa mise en question radicale d'une histoire linéaire et progressive, entre répression et libération, alternant un XIX^e siècle bourgeois et donc répressif, et un XX^e siècle libérateur, véritablement pertinente. Faut-il donc s'interroger sur la manière dont (et sur les raisons pour lesquelles) les relations entre individus de même sexe sont devenues, dans les sociétés occidentales, à partir du XIX^e siècle, un problème social ? La répression des sodomites des siècles passés a ainsi laissé la place à la production de discours sur les sexualités – multiples –, à leur distinction, classification et hiérarchisation juridique, morale et sociale, tantôt pour les approuver, tantôt pour les marginaliser¹³. Par ailleurs, la répression

13. FOUCAULT MICHEL, *L'Histoire de la sexualité*, t. I : *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976 ; KATZ JONATHAN NED, *L'Invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL,

ne peut être limitée au seul pouvoir de coercition étatique ; les tentatives de censure et d'autocensure, d'enfouissement et d'oblitération de la réalité homosexuelle, mais aussi l'ostracisme et la réprobation familiale et sociale, la peur de perdre son emploi tout simplement, ou bien encore la nécessaire attention portée à sa propre respectabilité, ont sans doute été aussi, voire plus, opprimants que la répression judiciaire et policière, du moins dans la France de la Belle Époque.

Discours « savants », répression étatique et tolérance sociale

En dépit de la licéité de l'homosexualité masculine depuis la Révolution française¹⁴, les homosexuels parisiens ont souvent été surveillés et parfois réprimés, notamment par le biais de dispositions légales et réglementaires non spécifiquement destinées toutefois à les pénaliser : outrage public à la pudeur (article 330 du Code pénal), attentat à la pudeur sans violence (article 331), attentat à la pudeur avec violence (article 332), viol (article 332), excitation de mineurs à la débauche (article 334), dispositions légales sur le vagabondage pour pénaliser la prostitution masculine, arrêtés préfectoraux divers. Les magistrats en première instance et en appel ont ainsi, dès les premières décennies du XIX^e siècle, distingué les attentats aux mœurs homosexuels de ceux à caractère hétérosexuel. Or la Cour de cassation a toujours écarté ces interprétations juridiques distinctives, manifestement contraires à l'esprit du législateur de 1791 et de 1810. On peut néanmoins faire l'hypothèse que la législation discriminatoire à l'égard des homosexuels adoptée par Vichy en 1942 a largement été influencée par les requêtes récurrentes des policiers et des magistrats de première instance et d'appel, dès les années 1840, en vue d'obtenir des dispositions pénales permettant clairement la répression des homosexuels en France, ce qui, dans la première moitié du XX^e siècle, est possible dans presque tous les autres pays européens, notamment en

2001 (1^{re} éd. 1996) ; DAVIDSON ARNOLD I., *L'Émergence de la sexualité : épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005 (1^{re} éd. 2001).

14. SIBALIS MICHAEL D., « The Regulation of Male Homosexuality in Revolutionary and Napoleonic France, 1789-1815 », in MERRICK JEFFREY, RAGAN BRYANT T. (dir.), *Homosexuality in Modern France*, New York, Oxford University Press, 1996, p. 80-101.

Allemagne et en Angleterre. Tout comme dans de multiples domaines – adultère, avortement, contraception, divorce, droits des femmes, homosexualité, prostitution, stupéfiants... –, le régime de Vichy ne saurait donc être regardé comme constituant en soi une rupture du point de vue des mœurs et des sexualités.

En pratique, la répression antihomosexuelle semble avoir été particulièrement virulente sous le Second Empire¹⁵, notamment à Paris, et commence à s'atténuer avec l'avènement de la III^e République. Les rafles policières semblent réellement cesser à la fin des années 1870. Faut-il y voir un lien avec la démocratisation et la libéralisation du régime politique ?

Du reste, j'ai mis en évidence le fait que les autorités et les élites d'une part, et la population parisienne d'autre part, ont eu des rapports différents aux gays : la Belle Époque est marquée par une relative tolérance à l'égard des homosexuels, en dépit de la publication d'un flot d'ouvrages et de la diffusion de mythes et de peurs antihomosexuels, puisque les descentes et les rafles policières sont rarissimes, et les arrestations pour outrage public à la pudeur ou pour excitation de mineurs à la débauche (les deux infractions pénales les plus répandues chez les gays parisiens) relativement peu fréquentes, bien que très sévèrement réprimées par la justice (peines d'emprisonnement et amendes). L'on peut ainsi d'ailleurs se questionner sur l'intérêt des fréquentes surveillances policières puisqu'elles aboutissent rarement à des arrestations... Peut-être servent-elles à surveiller la prostitution clandestine, très répandue dans le Paris de la Belle Époque, et très sévèrement réprimée, dans un pays où la prostitution féminine est légale et réglementée¹⁶. Alors que la police et la justice tentent, avec le maigre arsenal législatif et réglementaire dont elles disposent, de réprimer, alors que la médecine glose sur la maladie homosexuelle, alors que la littérature et la presse se repaissent des affaires de mœurs et autres scandales homosexuels, qui sont de plus en plus médiatisés au cours de la Belle Époque (comme l'affaire de Germiny (1876), l'affaire Voyer (1880), l'affaire Rabaroust (1891), l'affaire des Bains de Penthievre (1891), l'affaire Fersen (1903), l'affaire du 83 boulevard du Montparnasse (1904), etc.), il semblerait que la population parisienne se soit montrée bienveillante, indifférente ou tolérante à l'endroit des gays, dans un contexte général de

15. CARLIER FÉLIX, *Études de pathologie sociale : les deux prostitutions*, Paris, Dentu, 1887.

16. CORBIN ALAIN, *Les Filles de noce*, *op. cit.*

libéralisation des mœurs : baisse de la natalité (certes depuis un peu plus d'un siècle), rétablissement du divorce, déchristianisation de la société, désir d'émancipation individuelle, premières revendications féministes collectives... Ce phénomène de tolérance sociale a sans doute favorisé le développement de sociabilités homosexuelles, notamment populaires.

À Paris, l'émergence d'un monde homosexuel est concomitante avec le développement massif d'un ensemble de discours médicaux, très divers mais reprenant pour l'essentiel, sous couvert de scientificité, les préjugés religieux en matière de mœurs et de sexualité, fustigeant – entre autres – l'homosexualité en tant que perversion sexuelle, dans une période où la police comme la justice peinent, et échouent pour ainsi dire, à la contenir et à la punir. La suppression du crime de sodomie en 1791, et l'absence de l'homosexualité du Code pénal français de 1810, symbolisent la transition de l'intérêt pour l'anormalité sexuelle de la justice vers la médecine, qui s'attache à mettre en exergue, non plus les actes pénalement répréhensibles, mais les individus par essence déviants, nonobstant leurs pratiques réelles. Faut-il voir un lien entre l'émergence de discours, dès le milieu du XIX^e siècle, poussant à l'« essentialisation » de l'homosexualité – pensée comme naturelle, bien qu'anormale – et à l'« exclusivisation » des pratiques et des identités sexuelles, créant et renforçant *de facto* la dichotomie hétérosexualité/homosexualité, et la formation d'un monde homosexuel spécifique quelque quarante ou cinquante ans plus tard ? Même si la médecine a largement influencé les représentations véhiculées ensuite par la justice, la littérature, la police ou bien encore la presse, lesquelles s'imposent, au fur et à mesure, dans les esprits, les discours médicaux n'ont sans doute pas « inventé » l'homosexuel, contrairement à la thèse souvent avancée, dans la mesure où les écrits scientifiques sont alors essentiellement lus par les élites, et n'ont donc certainement jamais eu la moindre influence directe sur l'immense majorité du corps social parisien. Paradoxalement, cette médicalisation de l'homosexualité a sans doute fait prendre conscience aux stigmatisés qu'ils étaient les objets d'une même réprobation, et les a fait se regrouper entre eux, dans un monde homosexuel, autour d'identités nouvelles, autour de réseaux affectifs, amoureux et sexuels spécifiques. L'idée du « troisième sexe », popularisée par Magnus Hirschfeld, n'est-elle finalement pas une forme (ou n'a-t-elle pas produit une forme) de différencialisme, voire de séparatisme, homosexuel, bien que Hirschfeld ait toujours lutté pour obtenir

l'égalité des droits et la reconnaissance sociale pour les gays, et donc leur intégration ?

Il semble ainsi que l'identité homosexuelle moderne, mais aussi les pratiques culturelles et sociales des homosexuels à la fin du XIX^e siècle, transcendent pour la première fois les autres identités, ainsi que les barrières entre classes, nationalités et races. Le fondement de cette modernité homosexuelle ne réside-t-il pas dans le fait que les gays aient accepté – contraints et forcés peut-être ? – la « spécification », pour reprendre une expression foucauldienne, de leur identité sexuelle, phénomène qui n'existait pas auparavant ? Ainsi, les sources policières (les interrogatoires de police entre autres) font apparaître chez les intéressés l'émergence de leur homosexualité comme identité principale et comme moyen de se définir entièrement, sans avoir nécessairement à recourir à une autre identité de classe, ethnique ou raciale, nationale, religieuse, sexuée..., ce qui est sans équivalent au XVIII^e siècle, et *a fortiori* dans les siècles précédents. Ces phénomènes sont, à mon sens, l'un des signes évidents de l'entrée en contemporanéité des homosexualités masculines. La différence des sexes, aujourd'hui pensée comme naturelle, n'est pas, de l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle environ, une évidence, comme l'a fort bien démontré l'historien Thomas W. Laqueur¹⁷. Ainsi, poussée par les progrès des sciences, la « révolution » des sexes qui se produit, en pratique, à partir du XVIII^e siècle, marque le passage d'un modèle anatomique présentant un sexe unique à un modèle anatomique à deux sexes – ou comment l'Occident est passé de l'idée d'imperfection et d'intériorisation du sexe féminin à son infériorité et à l'émergence d'une « nature féminine ». L'invention d'une « nature homosexuelle » et la différenciation stricte entre les sexualités opérée par la médecine principalement quelque deux ou trois siècles plus tard ne sont-elles pas des phénomènes analogues ?

Les gays parisiens à la Belle Époque : troubles dans la classe, le genre et la race ?

Les homosexuels français (entre autres) sont ainsi, à partir du milieu du XIX^e siècle, au cœur d'un violent flot discursif, essentiellement psychiatrique et sexologique. C'est que l'homosexuel, figure paradigmatique du

17. LAQUEUR THOMAS W., *La Fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 (1^{re} éd. 1990).

pervers masculin, mettrait, réellement ou supposément, en péril trois valeurs fondamentales de l'ordre social : la séparation entre classes sociales, la différenciation des sexes et la non-mixité des races.

Héritier des discours d'Ancien Régime dénonçant le « vice italien » ou les « mœurs orientales », et s'inscrivant dans une logique de calomnie de l'ennemi par le biais de sa réelle ou prétendue homosexualité, moyen de jeter le discrédit sur sa bonne moralité et son honnêteté, l'amalgame homosexuel/étranger – l'homosexuel symbolisant nécessairement l'Autre – devient récurrent à la Belle Époque, période de fortes tensions internationales, notamment avec l'Allemagne et l'Angleterre (« vice allemand », « vice anglais »). La colonisation française en Afrique noire, en Asie, ainsi qu'au Maghreb, est également l'occasion de discours eugénistes et racistes dénonçant la mixité des races (« vice arabe » ou « vice des colonies »), aussi bien dans les colonies françaises qu'en métropole. L'homosexualité masculine, tout comme la judéité, est alors perçue par les élites françaises comme constituant une « Internationale », rejetant les valeurs nationales, selon la rhétorique de l'anti-France, transgressant les frontières entre races et nationalités. Ainsi la construction française de la figure étrangère de l'homosexuel se consolide et se popularise au cours de cette fin de siècle, par exemple avec le succès littéraire d'Armand Dubarry, qui publie, en 1896, *Les Invertis : vice allemand*, ouvrage au ton nationaliste, conforme à l'esprit du temps, mais qui se veut également scientifique. Il y développe trois idées majeures : l'homosexualité serait menée depuis l'étranger, par deux puissances rivales de la France, l'Allemagne et l'Angleterre ; l'homosexualité serait internationalisée ; et elle ne cesserait de croître. Il écrit ainsi que les gays « ne trouvent, en France, rien à leur goût, pas même la patrie, car ce sont des internationalistes¹⁸ ».

L'on retrouve également cette haine antiallemande dans les lettres de dénonciation anonymes reçues en préfecture de police pendant la Première Guerre mondiale : l'une d'elles, au sujet d'un établissement de bains supposément fréquenté par des homosexuels, évoque les « agissements de cet établissement » où il se passerait des « choses honteuses et ignobles », avant de conclure par cette phrase : « C'est bon pour les Allemands mais en France c'est honteux¹⁹. » Alors que le docteur Julien

18. DUBARRY ARMAND, *Les Invertis : vice allemand*, Paris, Daragon, 1906 (1^{re} éd. 1896).

19. APP (Archives de la préfecture de police de Paris), série BM2, n° 52, lettre de dénonciation signée du 29 avril 1915.

Chevalier déplore que « le cosmopolitisme contemporain [soit] comme il le fut pour l'ancienne Rome l'une des principales causes de la corruption des mœurs²⁰ », Ernest Raynaud, policier et poète, rapporte les propos du préfet de police Jean Chiappe, en poste de 1927 à 1934 :

En 1900, l'homosexualité avait pris, à Paris, des proportions inquiétantes, mais cela tenait à l'afflux des étrangers [cinquante millions de visiteurs français et étrangers], attirés par l'Exposition universelle²¹.

Ce nationalisme français et cette xénophobie par le biais de l'homosexualité – réelle ou supposée – d'autrui s'expriment aussi lors de scandales parisiens, notamment lors de l'affaire des Bains de Penthièvre (1891), très relayée par la presse de masse française qui affirme (à tort) que la majorité des inculpés sont des étrangers²², tous allemands ou anglais, ou qu'il s'agit d'un « petit congrès européen²³ », ou bien d'une « étonnante confusion de races et de classes sociales²⁴ ». *L'Intransigeant* du 27 avril 1891 donne dans la tragédie antique : « Moderne Babylone, ville de tous les vices, comme on te calomnie ! Ce sont des étrangers qui viennent secouer leur boue dans tes ruisseaux » ; le journal de la Ligue des patriotes de l'écrivain et homme politique Paul Déroulède, *L'Écho de Paris*, dans son édition du 11 avril 1891, justifie la présence d'un homme de lettres algérien parmi les inculpés par ses « mœurs arabes ». L'homme en question a certes vécu en Algérie mais est né en France métropolitaine. En réalité, on peut lire dans le rapport de police qui fait suite aux arrestations d'avril 1891 que « sur les dix-sept individus arrêtés, six sont étrangers²⁵ ». La haine nationaliste ne se limite donc nullement à la haine antiallemande ou antianglaise : Julien Chevalier écrit, ainsi, en 1893 que « c'est un mal si répandu [...] chez les peuples orientaux [et] dans les pays musulmans [...] qu'on l'a appelé le *Mal d'Orient*²⁶ ». Dans *Les condamnés militaires pour délits militaires du pénitencier de Bossuet*, le médecin-major Tranchant et le lieutenant d'infanterie Desvignes

20. CHEVALIER JULIEN, *L'Inversion sexuelle*, Paris, Masson, 1893, p. 189.

21. RAYNAUD ERNEST, *Police des mœurs*, Paris, SFELT, 1934, p. 141-142.

22. *Le Courrier du soir* du 10 avril 1891.

23. *Le Petit Journal* du 26 avril 1891.

24. *Le Figaro* du 25 avril 1891.

25. APP, BM2, n° 65, rapport du 14 avril 1891.

26. CHEVALIER JULIEN, *L'Inversion sexuelle*, *op. cit.*, p. 128.

décrivent l'homosexualité par nécessité des « indigènes d'Algérie » et développent une thèse assez originale, insistant sur le fait que « [les] indigènes ne sont ni des dégénérés ni des aliénés » mais « des homosexuels comme tous les indigènes de l'Algérie » :

Les indigènes sont depuis le Coran et étaient probablement avant fort portés à user et à abuser de la femme, or ils ne sont pas toujours assez riches pour en acheter, ils voyagent souvent et n'en trouvent pas sur leur route, d'où la nécessité de [...] se contenter de leurs semblables pour satisfaire leurs tendances érectiles [...] Quand [les Européens sont] arrivés en Algérie [...] sous l'influence du climat et du manque total de femmes (on sait avec quelle jalousie les Arabes surveillent les leurs), [ils] ont dû être poussés à imiter en cela les mœurs indigènes, et on eut vite fait de rapporter en France cette mauvaise réputation des « mœurs d'Afrique ».

En somme, ce serait l'extrême hétérosexualité des Arabes qui les pousseraient à avoir des pratiques homosexuelles qui ne correspondent qu'à « une nécessité physique, mais non en général à une forme de folie érotique ». Les deux médecins militaires proposent *in fine* d'ouvrir des « bordels », notant que « dans les villes du Tell [aux confins de l'Algérie et de la Tunisie] où il existe des prostituées européennes et indigènes, on constate beaucoup moins d'actes de pédérastie que dans les garnisons qui n'en possèdent pas²⁷ ». Alors que le docteur Georges Saint-Paul/Lauptz insiste sur le fait que l'homosexualité n'existe quasiment pas en France, mis à part dans les villes cosmopolites, comme Paris et Marseille ou encore dans les lieux touristiques comme Nice et Vichy, et que les Français seraient ainsi épargnés par cette tare, comme l'ensemble des peuples latins d'ailleurs, mis à part les Portugais²⁸, Ernest Raynaud dessine une carte de France de l'homosexualité, qui serait répandue dans les régions suivantes : Languedoc, Normandie, Provence et Touraine, ainsi que dans quelques grandes villes de province, comme Bordeaux, Marseille, Nice, Rouen ou encore Toulouse.

27. DR TRANCHANT et DESVIGNES, *Les Condamnés militaires pour délits militaires du pénitencier de Bossuet*, Paris, Maloine, 1911. Cité dans « Les Homosexuels », *Le Crapouillot*, n° 30, 1955, p. 26-29.

28. SAINT-PAUL GEORGES/DR LAUPTZ, « Notes de M. Lauptz », *Archives d'anthropologie criminelle*, t. XXIII, 1908, p. 313-316.

Cette carte n'avait rien d'accablant pour nous [les Français], puisqu'elle prouvait que l'inversion ne se manifestait en France que dans les régions touristiques, où affluent les étrangers, sur la côte d'Azur, où villégiature l'aristocratie cosmopolite, dans les ports de mer, lieu de passage, où, de tout temps, a fleuri le « vice marin ». On peut supposer que les Anglais ne sont pas étrangers à la réputation homosexuelle de Calais et de Boulogne. La Provence se souvient qu'elle fut, jadis, colonie grecque, et le Languedoc, colonie romaine, où s'est déchaînée par surcroît l'hérésie des Albigeois, tenant à crime de procréer les enfants. Quant à la Normandie, l'homosexualité y constitue un vice atavique, apporté par les Vikings, illustré par Guillaume le Conquérant, et la Savoie n'a pas oublié ses origines italiennes²⁹.

Alors que le docteur Pierre Garnier, quelques décennies plus tard, déplore la pédérastie en Afrique du Nord – « La sodomie est si commune dans l'Afrique française [au Maghreb], où les jeunes Maures s'offrent pour ainsi dire ouvertement, qu'elle a envahi la métropole dont elle est devenue la plaie honteuse³⁰ » –, le romancier Ali Coffignon a lui aussi une explication quant à la recrudescence de l'homosexualité « peut-être [liée] à ce fait que les rapports des Occidentaux avec l'Asie et l'Afrique sont devenus beaucoup plus fréquents³¹ ». Le docteur Georges Saint-Paul écrit à la fin des années 1890 : « Tels qui n'eussent été homosexuels vont aux colonies, y deviennent homosexuels et parfois le demeurent³². » Par ailleurs, en plus d'être étrangère, l'homosexualité parisienne serait internationalisée. L'on peut ainsi lire, de manière récurrente, dans la presse, la littérature, les écrits médicaux et de moralistes, les termes « syndicat », « confrérie », « franc-maçonnerie » et « secte ». C'est ainsi qu'apparaît la théorie du « complot » homosexuel. Si la visibilité homosexuelle est critiquée, son invisibilité laisse paradoxalement à penser que les homosexuels s'organisent en microréseaux secrets, agissant en coulisses, considérés de la même manière que les Juifs. Juifs et

29. RAYNAUD ERNEST, *Police des mœurs*, op. cit., p. 150-152.

30. GARNIER PIERRE, *Hygiène de la génération. Onanisme seul et à deux sous toutes ses formes et leurs conséquences*, Paris, Garnier frères, 1896 (1^{re} éd. 1888), p. 482.

31. COFFIGNON ALI, *Paris vivant. La Corruption à Paris*, Paris, Librairie illustrée, 1889 (1^{re} éd. 1888), p. 328.

32. SAINT-PAUL GEORGES/DR LAUPTS, *Invertis et Homosexuels*, Paris, Vigot frères, 1930 (1^{re} éd. 1896), p. 36.

homosexuels sont, entre autres, les boucs émissaires tout désignés d'un malaise social aux multiples facettes, notamment dans les (rares) lettres de dénonciation reçues en préfecture de police à la Belle Époque, ainsi que dans les discours des autorités et des élites. De la même manière, les homosexuels, par leur cosmopolitisme et leur détachement – réels ou supposés – vis-à-vis de l'identité nationale, saperaient tout autant que les Juifs le moral de la France. C'est le thème de l'anti-France développé ici sous l'angle de la peur de la « contagion » homosexuelle.

Par ailleurs, à une époque où le débat autour de la délinquance, notamment juvénile, fait rage³³, les virulentes critiques du franchissement des barrières entre classes sociales – souvent constaté en étudiant de près les sociabilités homosexuelles –, qui entraînerait inévitablement affaires de chantage et proxénétisme, permettent *de facto* d'assimiler homosexualité et criminalité – association datant au moins du début du XIX^e siècle avec François Vidocq, chef de la brigade de la Sûreté à Paris dans les années 1810-1820 –, ainsi qu'homosexualité et prostitution – association vulgarisée depuis les travaux du médecin légiste Ambroise Tardieu à partir de 1857.

Autant les discours officiels distinguent la prostituée – réputée vicieuse – de son client (hétérosexuel), autant ils amalgament le prostitué et son client (homosexuel), tous deux classés dans la catégorie « pédérastes ». Ce phénomène est également tout à fait notable dans les rapports de police de la Belle Époque, ainsi que dans la littérature, les guides des « bas-fonds » parisiens, etc. Ainsi, dans son dictionnaire d'argot (1901), Aristide Bruant donne comme synonyme de « pédéraste » le terme « jésus³⁴ » – appellation que l'on donne traditionnellement depuis Félix Carlier à un jeune prostitué – tandis que Léon Hayard propose, quelques années plus tard, pour « jésus » la définition suivante : « jeune garçon de mœurs pédérastiques³⁵ » ; l'un et l'autre définissent ainsi l'homosexualité et la prostitution masculines sous le même vocable. Félix Carlier précise ainsi :

33. Cf. la une du quotidien socialiste *La Petite République* (1907) : « L'Insécurité est à la mode ». Cité par KALIFA DOMINIQUE, in « Insécurité et Opinion publique au début du XX^e siècle », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 17, 1994, p. 71-72. Cf. également : KALIFA DOMINIQUE, *L'Encre et le Sang*, Paris, Fayard, 1995.

34. BRUANT ARISTIDE, *L'Argot au XX^e siècle. Dictionnaire français-argot*, Paris, Fleuve noir, 1993 (1^{re} éd. 1901), article « jésus ».

35. HAYARD LÉON, *Dictionnaire d'argot-français*, Paris, Hayard, 1907, p. 29.

Les relations contre-nature procèdent au surplus ni de l'affection ni de l'amour véritables ; elles naissent exclusivement de l'avidité des plaisirs sensuels³⁶ [...] il existe un tel concert entre la pédérastie et la prostitution, ces deux choses sont tellement deux parties d'un même tout, que souvent les dangers qu'elles offrent, les scandales qu'elles occasionnent, sont le résultat d'une alliance commune. Une étude sur le monde de la prostitution doit donc forcément porter sur les pédérastes³⁷.

Beaucoup de médecins, imités par la presse et la littérature mais aussi par les policiers, considèrent alors les classes populaires comme moralement saines, crimes et vols mis à part, comme en témoigne cette longue note de la préfecture de police de Paris – « Elle [l'homosexualité] se remarque plutôt parmi les gens de qualité que chez les sujets astreints à un labeur manuel et régulier » –, défendant la thèse du travail pour « s'éloigner [du] vice » en réprimant « le vagabondage de l'enfance [ainsi qu'en] établissant une morale sévère et l'apprentissage obligatoire [et en envoyant] au sain labeur de la terre la jeunesse réfractaire aux lois³⁸ ». Le docteur Laupts, grand spécialiste de l'inversion sexuelle, préconise également le travail pour guérir l'homosexualité :

Un élément à lui seul peut le sauver : *le travail* [...] Disons-lui donc « courage » et assurons-le qu'il peut, par une vie simple et normale, reconquérir l'estime des honnêtes gens, se faire excuser encore et être utile. Pour nous, ce serait une preuve de plus que le milieu peut faire et défaire l'inversion comme il fait souvent et défait la criminalité³⁹.

L'écrivain Ali Coffignon déplore, lui, en 1889, que « le vice commun [l'homosexualité] efface toutes les différences sociales⁴⁰ », et le romancier Jules Davray évoque « chez les pédérastes, la passion [qui] supprime les distances : un comte s'accouple à un vagabond, un élégant à un voleur en guenilles [...] Parfois afin de les avoir, à toute occasion

36. CARLIER FÉLIX, *Études de pathologie sociale*, op. cit., p. 301.

37. CARLIER FÉLIX, *Études de pathologie sociale*, op. cit., p. 274.

38. APP, série BA 1690, « Notes sur la pédérastie », p. 1, fin des années 1910.

39. SAINT-PAUL GEORGES/DR LAUPTS, *Tares et Poisons. Perversion et Perversité sexuelles. Une enquête médicale sur l'inversion*, Paris, Carré, 1896, p. 187-188.

40. COFFIGNON ALI, *Paris vivant*, op. cit.

sous la main, les fortunés font d'un voyou leur domestique⁴¹ ». À l'inverse, d'autres écrivains homosexuels semblent revendiquer la mixité sociale par le biais de l'homosexualité, au nom de la défense du prolétariat, comme Georges Eekhoud, dans *Escal-Vigor*⁴², où l'amour entre un jeune aristocrate et un jeune paysan sur une île imaginaire, en proie à l'hostilité de leurs congénères, est vécu tout à fait naturellement. Ce mélange des classes sociales est peut-être en soi l'un des signes de la modernité homosexuelle...

Bibliographie

- ALDRICH ROBERT (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Le Seuil, 2006.
- BUTLER JUDITH, *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (éd. américaine 1990).
- COPLEY ANTONY, *Sexual Moralities in France, 1780-1980. New Ideas on the Family, Divorce, and Homosexuality : an Essay on Moral Change*, Londres, New York, Routledge, 1992 (1^{re} éd. 1989).
- DAVIDSON ARNOLD I., *L'Émergence de la sexualité : épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005 (1^{re} éd. 2001).
- DEAN CAROLYN J., *The Frail Social Body : Pornography, Homosexuality, and Other Fantasies in Interwar France*, Berkeley, University of California Press, 2000.
- FOUCAULT MICHEL, *L'Histoire de la sexualité*, t. I : *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- GIAMI ALAIN, « Cent Ans d'hétérosexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 128, 1999, p. 38-45.
- HALPERIN DAVID M., *Cent Ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, Paris, EPEL, 2000 (1^{re} éd. 1990).
- HALPERIN DAVID M., *Saint Foucault*, Paris, EPEL, 2000 (1^{re} éd. 1995).
- HALPERIN DAVID M., *How to Do the History of Homosexuality*, Chicago, University of Chicago Press, 2002.
- HALPERIN DAVID M., *Oublier Foucault*, Paris, EPEL, 2004 (1^{re} éd. 2002).
- HEKMA GERT, « A Female Soul in a Male Body : Sexual Inversion as Gender Inversion in Nineteenth-Century Sexology », in HERDT GILBERT (dir.), *Third Sex, Third Gender : Beyond Sexual Dimorphism in Culture and History*, New York, Zone Books, 1994, p. 213-239.
- KATZ JONATHAN N., *L'Invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL, 2001 (1^{re} éd. 1996).
- LAQUEUR THOMAS W., *La Fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 (1^{re} éd. 1990).

41. DAVRAY JULES, *L'Armée du vice*, Paris, Ferreyrol, 1890 (1^{re} éd. 1889), p. 145-146.

42. EEKHOU GEORGES, *Escal-Vigor*, *op. cit.*

- MERRICK JEFFREY, RAGAN BRYANT T. (dir.), *Homosexuality in Modern France*, New York, Oxford University Press, 1996.
- MERRICK JEFFREY, SIBALIS MICHAEL (dir.), *Homosexuality in French History and Culture*, New York, Harrington Park Press, 2001.
- PENISTON WILLIAM A., *Pederasts and Others : Urban Culture and Sexual Identity in Nineteenth-Century Paris*, New York, Harrington Park Press, 2004.
- REVENIN REGIS, *Homosexualité et Prostitution masculines à Paris, 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ROSARIO VERNON A., *L'Irrésistible Ascension du pervers : entre littérature et psychiatrie*, Paris, EPEL, 2000 (1^{re} éd. 1997).
- SIBALIS MICHAEL D., « Paris-Babylone/Paris-Sodome : Images of Homosexuality in the Nineteenth-Century City », *Images of the City in Nineteenth-Century France*, Brisbane, Boombana Publications, 1998, p. 13-22.
- SIBALIS MICHAEL D., « Paris », *Queer Sites : Gay Urban Histories since 1600*, Londres, New York, Routledge, 1999, p. 10-37.
- Revue d'histoire moderne et contemporaine*, dossier spécial « Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIX^e-XX^e siècle », Belin, t. LIII, n^o 4, octobre-décembre 2006.